

Centre CREAL

Créations et Recherches en Éducation, Arts et Langues

Conditions générales de vente

Désignation

L'association **Centre CREAL, Créations et Recherches en Éducation, Arts et Langues**, est un organisme de formation professionnelle continue spécialisé dans la transition éducative et plus particulièrement dans l'innovation pédagogique par le corps, la créativité et la collaboration. Elle est immatriculée sous le numéro W382010434 et son numéro d'activité est le 84380828038. Le numéro Siret de l'association est 897 540 712 00022 et le code APE 85.59B.

Son siège social est fixé 40 rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne.

Le Centre CREAL propose, conçoit et dispense des formations à Saint-Etienne, sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, seul ou en partenariat avec d'autres institutions et/ou organismes de formation.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Centre CREAL : l'association Centre CREAL, Créations et Recherches en Éducation, Arts et Langues ;
- Client : le commanditaire (personne physique ou morale) qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du Centre CREAL ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ;
- Formations Centre CREAL : les formations qui se tiennent dans un lieu adapté à Saint-Etienne ou dans d'autres lieux partenaires en France et à l'étranger ;
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous ;
- OPCO : opérateur de compétences, organisme agréé par l'État chargé d'aider les entreprises à accompagner et favoriser l'évolution professionnelle des salariés via la formation continue.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le Centre CREAL pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client et s'appliquent à partir du 1^{er} juin 2024.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises. Le Centre CREAL est une association Loi 1901, non assujettie à la TVA.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte, à l'ordre du Centre CREAL. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné ; ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué

avant le début de la formation et apparaître sur l'exemplaire de la convention ou du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » au Centre CREAL.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par le Centre CREAL au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas au Centre CREAL avant le démarrage de la formation, le Centre CREAL se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Des conditions particulières de prix libre et conscient pourront être fixées dans des circonstances exceptionnelles. Elles doivent être formalisées par un document signé par le Client et le Centre CREAL.

Dédit ou abandon

En cas d'annulation de sa participation à la formation par le Client ou le Stagiaire, le Centre CREAL se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- en cas de dédit par le stagiaire à moins de 15 jours francs avant le début de l'action, l'organisme de formation retiendra, sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action en application de l'article L.920-9 du Code du travail (50 euros). Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA
- si l'annulation intervient pendant la formation : les frais d'annulation sont calculés au prorata des jours de formation effectués par rapport au prix global de la formation.

Horaires et accueil

La durée quotidienne des formations est de sept heures.

Sauf indication contraire portée sur le mail de convocation, les formations du Centre CREAL se déroulent à La Comète, 7 avenue du Président Emile Loubet, à Saint-Etienne. Les horaires d'accueil des Stagiaires sont précisés sur le mail de convocation.

Pour les formations in situ, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur le mail de convocation.

Effectif et ajournement

Pour optimiser l'accueil et favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction du formateur, des objectifs et des méthodes pédagogiques.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis et/ou conventions dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au Centre CREAL ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le Centre CREAL peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le Centre CREAL se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 7 jours avant la date prévue et ce sans indemnité.

Devis, convention et attestation

Pour chaque action de formation, un devis et une convention sont adressés par voie électronique et sous format protégé (PDF) par le Centre CREAL au Client. Un exemplaire de chaque document dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au Centre CREAL par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail.

À l'issue de la formation, le Centre CREAL remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, le Centre CREAL lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture et de la feuille d'émargement dûment signée par le stagiaire.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, le Centre CREAL est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

Le Centre CREAL ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au Centre CREAL, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Centre CREAL.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par le Centre CREAL pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Individuellement, ces documents peuvent être revêtus de la mention Creative Commons et des autorisations liées.

À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du Centre CREAL et des formateurs.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Le Centre CREAL, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Centre CREAL au Client.

Le Centre CREAL s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par le Centre CREAL comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise le Centre CREAL à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du Centre CREAL.
- Le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
- En particulier, le Centre CREAL conservera les données liées au parcours, à l'évaluation des acquis du Stagiaire ainsi qu'à l'évaluation du stage et du formateur par le stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Le Centre CREAL sollicitera chaque stagiaire durant le stage pour savoir s'il accepte qu'une photo du groupe soit diffusée sur les réseaux sociaux animés par l'association.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le Centre CREAL à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, le tribunal de Saint-Etienne sera seul compétent pour régler le litige.